Les Coteaux

ADOPTÉ LE
19 DÉCEMBRE 2022

PRÉSENTATION DU

Budget 2023

Municipalité des Coteaux

Mot du maire et présentation

Chères citoyennes, chers citoyens,

Au nom du conseil municipal, je vous présente le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la Municipalité des Coteaux, adopté le 19 décembre dernier, à l'occasion d'une séance extraordinaire, comme le prévoit le Code municipal.

Nous entamons une nouvelle année avec un taux d'inflation qui demeure à la hausse. Cette inflation a nécessairement des répercussions sur les dépenses municipales. À cela, s'ajoute une hausse des quotes-parts versées à la MRC pour les compétences dont elle est responsable.

Afin de limiter la hausse, nous avons reporté certaines dépenses et réalisé des efforts de compression. Nous avons également injecté 521 057 $ du surplus libre non affecté pour équilibrer le budget. De ce montant, 236 057 $ sont liés à des dépenses attribuables au budget 2023, 185 000$ sont liés à des dépenses attribuables aux années antérieures, mais reportées en 2023 et 100 000$ sont liés à un effort pour limiter la hausse relative à la tarification. Néanmoins, une augmentation des dépenses de l'ordre de 14,3 % est prévue pour l'année 2023. Dans certains secteurs, notamment en matière de voirie, d'infrastructure et d'hygiène du milieu, nous avons atteint la limite quant aux possibilités de report d'entretien ou de mise à niveau de nos équipements. Le taux de taxation résidentielle augmentera de 6 %, alors que la tarification des services connaîtra une hausse incompressible de 194 $.

Malgré cette conjoncture, Les Coteaux possède l'un des plus bas taux de taxation de la MRC et maintient un écart à la baisse, du compte de taxes municipales. Selon une analyse réalisée auprès de dix municipalités comparables à la nôtre (selon le budget, la population et la richesse foncière uniformisée), le compte de taxes municipales coteaulois pour une propriété de 295 000 $ était inférieur de 756 $ par rapport à la moyenne en 2022. En dépit de l'augmentation prévue pour 2023, le compte de taxes municipales coteaulois demeurera nettement inférieur à la moyenne.

Entre les années 2009 à 2015 (excepté lors de l'entrée en vigueur de nouveaux rôles), les taux de taxation ont été « gelés » et la variation de revenus est venue seulement des nouvelles constructions. Dans un monde idéal, tous souhaiteraient une gestion plus serrée des finances publiques municipales, un maintien des services et un gel de la taxation. Or, il y a un risque, soit celui qu'une année de gel soit suivie d'une hausse significative l'année d'après pour pallier le manque à gagner. On se retrouve dans une situation où l'on doit faire face à un déficit d'entretien et mettre à niveau nos infrastructures, tout en gérant le présent et en anticipant l'avenir. Comme dirait le célèbre philosophe grec, Sénèque, « La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre à danser sous la pluie ». Je vous invite donc à prendre connaissance du budget 2023 qui nous donne les leviers nécessaires pour relever les défis qui nous attendent.

-Sylvain Brazeau, maire

Faits saillants | Revenus et dépenses

Dépenses totales : 8 757 003 $

- **Dépenses de fonctionnement : 7 975 635 $**
- **Service de la dette, virements aux réserves et remboursement du fonds de roulement : 781 368 $**

Revenus totaux : 8 757 003 $

- **Revenus de fonctionnement : 8 111 139 $**
- **Appropriations de surplus non affectés : 521 057 $**
- **Appropriations de réserves : 124 807 $**

Les prévisions budgétaires 2023 prévoient une augmentation des dépenses totales (excluant les virements aux réserves) de 14,3 %, comparativement à 2022. Cette hausse s'explique notamment par la réalisation du plan d'urbanisme (et des règlements qui s'y rattachent), des provisions en lien avec des travaux occasionnés par des bris potentiels lors du rinçage du réseau d'aqueduc, l'entretien des bornes-fontaines, le déficit d'entretien au niveau des bâtiments et des infrastructures, l'entretien des stations de pompage, l'inflation à 6,8 % et la hausse des quotes-parts de la MRC de l'ordre de 8 %.

Afin d'être davantage résiliente et pouvoir financer les dépenses auxquelles elle doit faire face dans les prochaines années, la Municipalité a constitué une réserve relative à la voirie et une autre pour la valorisation du territoire. Ces réserves seront financées en partie par des taxes spéciales. Une réserve relative aux bâtiments a également été créée et sera constituée de surplus s'il y a lieu selon la décision du conseil.

Proportion et provenance des revenus

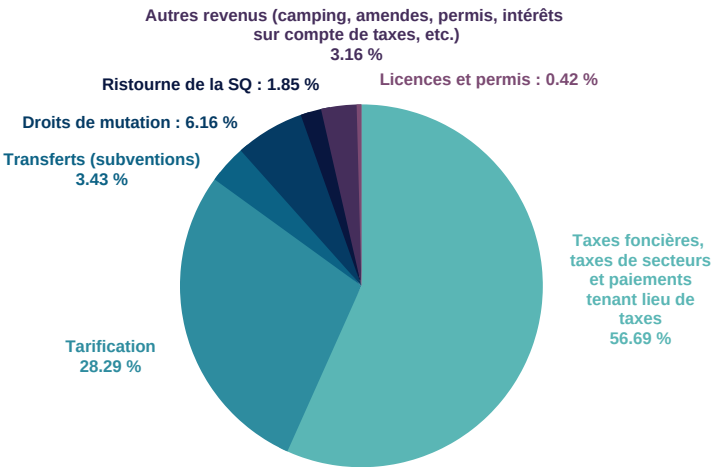

Résumé des prévisions budgétaires

Exercice se terminant le 31 décembre

REVENUS	2022	2023	Augmentation (diminution)
Taxe générale	2 084 949 $	1 861 427 $	(223 522 $)
Taxe 6 logements et plus	Incluse dans la résiduelle	226 787 $	226 787 $
Taxe exploitation agricole	Incluse dans la résiduelle	51 878 $	51 878 $
Taxe immeubles non résidentiels	188 568 $	495 686 $	307 117 $
Taxe services de la dette	371 329 $	378 127 $	6 798 $
Taxe service de la sécurité publique	1 108 498 $	1 258 820 $	150 322 $
Taxe de remboursement du fonds de roulement	- $	9 997 $	9 997 $
Taxe de revalorisation du territoire	- $	25 003 $	25 003 $
Réserve financière service de voirie	- $	240 002	240 002 $
Répartitions locales	59 866 $	- $	(59 866 $)
Taxe service d'aqueduc	687 495 $	928 488 $	240 993 $
Taxe service d'épuration	442 993 $	759 798 $	316 805 $
Taxe d'ordures	253 186 $	265 479 $	12 293 $
Taxe de récupération	187 531 $	188 173 $	642 $
Taxe de matières organiques	123 489 $	132 492 $	9 003 $
Tarification piscine	15 640 $	17 880 $	2 240 $
Paiement tenant lieu de taxes	55 953 $	50 311 $	(5 642 $)
Recette de sources locales	1 054 954 $	792 272 $	(262 682 $)
Revenus de transferts	223 060 $	428 519 $	205 459 $
Appropriation de surplus et réserves	633 422 $	645 864 $	12 442 $
TOTAL DES REVENUS	**7 490 934 $**	**8 757 003 $**	**1 266 069 $**

DÉPENSES	2022	2023	Augmentation (diminution)
Administration générale	1 204 412 $	1 173 876 $	(30 536 $)
Sécurité publique	1 240 662 $	1 307 479 $	66 817 $
Transport routier	1 051 781 $	1 379 538 $	327 757 $
Hygiène du milieu	1 551 037 $	1 935 423 $	384 386 $
Urbanisme et territoire	388 746 $	494 157 $	105 411 $
Loisirs et culture	1 172 855	1 359 871 $	187 016 $
Service de la dette	678 884 $	906 659 $	227 775 $
Virement aux réserves	5 000 $	200 000 $	195 000 $
Dépenses d'immobilisations	197 556 $	- $	(197 556 $)
TOTAL DES DÉPENSES	**7 490 933 $**	**8 757 003 $**	**1 266 070 $**

Faits saillants | Taxation et tarification

- La taxe foncière passera de 0,30 $ à 0,318 $ pour 2023, par tranche de 100 $ d'évaluation, ce qui représente une hausse de 6 %;
- Un taux varié a été implanté pour les catégories d'immeubles figurant au rôle (immeubles non résidentiels, 6 logements et plus et agricoles);
- La tarification relative aux services (égout, aqueduc, collecte des matières résiduelles) augmentera de 194 $:
  - La plupart des coûts relatifs à ces services sont comparables à 2022. La hausse s'explique par le service de la dette associé à l'aqueduc, de même que l'opération et l'entretien du réseau d'égout);
  - Le coût de ces services résidentiels étant incompressible, la Municipalité a injecté 110 000 $ de certaines réserves pour atténuer la hausse).

Malgré la hausse prévue, la Municipalité des Coteaux

Possède l'un des plus bas taux de taxation de la MRC

Maintient un écart à la baisse, du compte de taxes municipales, relativement aux municipalités comparables (selon le budget, la population et la richesse foncière uniformisée (RFU))

Selon une analyse réalisée auprès de dix municipalités comparables (selon le budget, la population et la richesse foncière uniformisée), le compte de taxes municipales coteaulois pour une propriété de 295 000 $ était inférieur de 756 $ par rapport à la moyenne en 2022. Malgré la hausse de taxation prévue en 2023, le compte de taxes municipales coteaulois demeurera nettement inférieur à la moyenne.

Exemple 2022

Les Coteaux | 2 186 $*

(Valeur moyenne du compte de taxes pour une propriété de 295 000 $ en 2022)

Municipalités comparables | 2 942 $*

(Valeur moyenne du compte de taxes pour une propriété de 295 000 $ en 2022)

* Ce montant est une estimation, selon les données disponibles. Les taxes de secteurs, s'il y en a, n'ont pas été comptabilisées dans cette analyse.

Taxation

TAXES FONCIÈRES	2022	2023	Augmentation (diminution)
Taxe foncière résiduelle	0.3000 $	0.3180 $	0.0180 $
Taxe foncière 6 logements et plus	0.3000 $	0.4229 $	0.1229 $
Taxe foncière agricole	0.3000 $	0.3180 $	0.0180 $
Taxe foncière immeubles non résidentiels	0.5892 $	0.7950 $	0.2058 $
Taxe de dette	0.0534 $	0.0527 $	(0.0007 $)
Taxe de la sécurité publique	0.1595 $	0.1754 $	0.0159 $
Taxes de remboursement du fonds de roulement	- $	0.0014 $	0.0014 $
Réserve financière valorisation du territoire	- $	0.0035 $	0.0035 $
Réserve financière de voirie et infrastructures	- $	0.0334 $	0.0334 $

Tarification

TARIFS PAR LOGEMENT	2022	2023	Augmentation (diminution)
Eau	254.11 $	333.09 $	78.98 $
Épuration des eaux	163.95 $	272.72 $	108.77 $
Ordures	110.61 $	114.48 $	3.87 $
Récupération	70.62 $	70.49 $	(0.13 $)
Matières organiques	46.32 $	48.63 $	2.31 $
TOTAL DES TARIFS PAR LOGEMENT	**645.61 $**	**839.41 $**	**193.80 $**

Plan triennal d'immobilisation

Pour ce qui est des investissements, le programme d'immobilisation pour l'année 2023 se chiffre à 11 097 250 $. Mentionnons que pour certains de ces investissements nous avons des aides financières confirmées, lesquelles pourraient être bonifiées selon notre admissibilité à d'autres programmes de subvention offerts. Il faut savoir que les projets inscrits dans le plan triennal d'immobilisations sont des orientations d'investissements qui peuvent être appelées à évoluer, à être modifiées ou encore être reportées à une année ultérieure.

2023

OBJET	ESTIMATION	FINANCEMENT
Travaux de réfection du muret du parc Wilson	65 000 $	Emprunt
Pavage de la rue des Saules	227 500 $	Emprunt au secteur
Rénovation hôtel de ville – Phase 1	1 221 100 $	Emprunt et réserve bâtiments
Avant-projet – Construction de la caserne incendie et garage municipal	1 665 000 $	Emprunt
Prolongement de la rue Sauvé et passage piéton clôturé	470 000 $	Emprunt
Pavage du chemin Ranger	330 000 $	Fonds de voirie et réserve
Équipements de voirie (*Balayeuse à feuilles, backhoe pour Kubota, tracteur de remplacement pour la TLB110, vente et remplacement du Kubota BX, camion de services pour fuites, camion F2500 1T pour saleuse, godet pour le chargeur à rétrocaveuse*)	204 000 $	Emprunt
Travaux réseaux sanitaires – Secteur Nord	À déterminer	Emprunt et subvention TECQ
Travaux de construction de la caserne incendie et du garage municipal	6 700 000 $	Emprunt et subvention
Génératrice pour l'édifice Gilles-Grenier (centre d'hébergement au Plan de sécurité civile)	38 000 $	Emprunt au fonds de roulement

Mobilier hôtel de ville (Chaises de bureaux, bureaux de conférence, chaises pour la salle de conférence, chaises pour la salle du conseil)	25 000 $	Surplus accumulé non affecté
Cartes d'accès bâtiments municipaux - Phase 1	35 000 $	Emprunt au fonds de roulement
Système d'alarme	10 650 $	Réserve bâtiments
Remplacement des tables de pique-nique (4) parc Réjean-Boisvenu	24 500 $	Fonds pour parc
Installation de 6 poubelles et recyclage parc Réjean-Boisvenu	10 500 $	Fonds pour parc
Services professionnels - Bouclage Adrien-Rouleau	50 000 $	Emprunt
Maintien des actifs informatiques - 6 postes et un portable	21 000 $	Emprunt au fonds de roulement
	11 097 250 $	

2024

OBJET	ESTIMATION	FINANCEMENT
Services professionnels – Plans et devis hôtel de ville – Phase 2 (centre communautaire)	30 000 $	Emprunt et subvention
Travaux - Bouclage Adrien-Rouleau	1 950 000 $	Emprunt
Conversion des bacs bruns	215 000 $	Emprunt et subvention
Approvisionnement en eau parc L.S. Parizeau	55 000 $	Fonds pour parc
Remorque pour activités loisirs	10 500 $	Emprunt au fonds de roulement
3 radars fixes	13 000 $	Emprunt au fonds de roulement
Cartes d'accès bâtiments municipaux – Phase 2	35 000 $	Emprunt au fonds de roulement
Équipements de voirie (Machine à sandblast, soudeuse au mig, nouvelle camionnette, vente et remplacement de la déchiqueteuse pour une Veemer, génératrice portative (remplacement)	125 000 $	Emprunt
Achat d'un camion-citerne électrique	800 000 $	Réserve incendie, subvention et emprunt
Acquisition de terrain et aménagement des parcs	350 000 $	Emprunt et subvention
Travaux réseaux sanitaires – secteur Nord	6 000 000 $	Emprunt et subvention
Maintien des actifs informatiques - 3 postes	8 000 $	Fonctionnement
	9 591 500 $	

2025

OBJET	ESTIMATION	FINANCEMENT
Rachat des débits de la Régie d'assainissement des Coteaux	1 800 000 $	Emprunt
Jeux d'eau - parc Réjean-Boisvenu	500 000 $	Fonds pour parcs
Travaux de construction hôtel de ville phase 2 (centre communautaire)	2 500 000 $	Emprunt et subvention
Enseigne électronique secteur Nord	50 000 $	Emprunt au fonds de roulement
Génératrice hôtel de ville (centre de coordination des mesures d'urgence au Plan de sécurité civile)	210 000 $	Emprunt
Équipements de voirie (nouvelle camionnette, plateau de nivelage pour Kubota, nacelle hydraulique)	125 000 $	Emprunt
Réserve d'eau potable secteur Nord	À déterminer	À déterminer
Aménagement des parcs	À déterminer	Emprunt et subvention
Maintien des actifs informatiques - 3 postes	8 500 $	Fonctionnement
	5 193 500 $	

Sommaire des dossiers et projets à venir pour 2023

* Cette liste n'est pas exhaustive. À cette liste s'ajoute toutes les activités et opérations quotidiennes de la Municipalité.

Administration générale

- Implantation du nouveau plan de classification, du plan de conservation et mise à niveau des archives municipales
- Implantation du système de signature électronique
- Mise à jour du programme de santé et sécurité et mise en place d'un comité
- Acquisition d'un droit de passage piéton au parc de la Gazonnière
- Poursuite de la phase avant-projet relative à la construction de la caserne et du garage municipal (services professionnels, plan et devis, appel d'offres, etc.)

Sécurité publique

- Acquisition d'une génératrice pour l'édifice Gilles-Grenier

Voirie municipale

- Conversion des luminaires au DEL
- Pavage de la rue des Saules
- Pavage du chemin Ranger
- Planification de la conversion des bacs bruns
- Prolongement de la rue Sauvé et aménagement d'un passage piéton clôturé
- Réfection de la 338 par le MTQ et mise en conformité des entrées charretières
- Achat d'équipements

Infrastructures (bâtiments)

- Rénovation de l'hôtel de ville (mise en conformité du bâtiment, correction des défaillances et ajout de division pour la création de bureaux)
- Construction de la caserne incendie et du garage municipal
- Rénovation extérieure du 195, rue principale
- Réfection de la fondation et installation d'un drain français de l'édifice Laurier-Léger
- Cartes d'accès dans les bâtiments municipaux – Phase 1
- Réfection du muret au parc Wilson
- Remplacement de l'affiche d'accueil au parc Emblème (endommagée par un accident)
- Bilan de santé des édifices Gilles-Grenier et Laurier-Léger
- Réalisation des services professionnels dans le cadre du projet hôtel de ville – Phase 2 centre communautaire

Sommaire des dossiers et projets à venir pour 2023 (suite)

Hygiène du milieu

Aqueduc

- Rinçage du réseau d'aqueduc, suite aux travaux de remplacement de la conduite d'amenée d'eau brute
- Mise aux normes incendie de l'usine de filtration
- Conception de plans relatifs aux réseaux (égout, aqueduc et pluvial)
- Modifications aux ordinateurs de contrôle de l'usine de filtration
- Réalisation des services professionnels relativement au bouclage d'Adrien-Rouleau
- Travaux de réfection sur le réseau d'aqueduc et sanitaire dans le secteur Nord (TECQ 2019-2023)

Égout

- Entretien des génératrices pour les postes de pompage Sauvé et Boisvenu
- Entretien majeur des postes de pompage Boisvenu, Sauvé, 20 principale et Lippé
- Nettoyage biannuel des postes de pompage
- Nettoyage de conduite sur la rue Royal

Loisirs et culture

- Programmation des cours et des activités annuelles : mois de l'arbre, partage des semences, Pâques, relâche scolaire, Festival nautique, l'Embouchure, mardis en musique, soirées cinéparc, Journées de la culture, Halloween, journée des aînés, fête familiale, activités de Noël
- Bonification de l'offre relative au camp de jour

Loisirs et culture (suite)

- Murale Léopold-Carrière
- Jardins communautaires et plate-bandes comestibles
- Mise à jour de la politique familiale
- Adoption du plan directeur des parcs et espaces verts
- Réfection du jeu d'eau au parc Audrey

Aménagement, urbanisme et développement, environnement

- Règlement sur les redevances municipales (entourant les nouvelles unités d'habitation)
- Inspection des trappes à l'huile
- Refonte du plan d'urbanisme (incluant rédaction des règlements de zonage, de construction, de lotissement et permis et certificats)
- Abattage des frênes dans les parcs (Phase 1)
- Aménagements paysagers des espaces publics (incluant le pourtour du phare)
- Cheminement des projets domiciliaires en cours
- Réalisation d'un plan relatif à l'herbier aquatique (suite aux travaux de la conduite d'amenée d'eau brute)
- Aménagement de la bande riveraine du parc Promutuel – Phase 2
- Règlement interdisant la location courte durée
- Règlement pour subvention relative à la plantation d'arbres
- Plantation d'un sapin mature au parc Emblème